

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 31

OBJET

Affaire n°2019-069
PACTE DE SOLIDARITE TERRITORIALE
AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2018-2020

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 28 mai 2019 et affichée le 28 mai 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 11 JUIN 2019

LE MAIRE

Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU LUNDI 3 JUIN 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le lundi trois juin, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Mikaëla Latra, M. Jimmy Grondin, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint (par M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Catherine Gossard), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe), M. Romuald Tanguy (par M. Jimmy Grondin).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Patrick Jardinot (17h08), Mme Valérie Auber (17h08), M. Sergio Erapa (17h19), Mme Catherine Gossard (17h48).

Départ(s) en cours de séance : Mme Bibi-Fatima Anli (17h42), M. Sergio Erapa (18h04), M. Henry Hippolyte (17h38-18h08).

Absent(s) : Mme Cala M'Rhéhourri 5^{ème} adjointe, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

Affaire n°2019-069

PACTE DE SOLIDARITE TERRITORIALE
AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2018-2020

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Pacte de Solidarité Territoriale mise en œuvre entre le Département de la Réunion le Centre Communal d'Action Sociale et la Commune de Le Port pour la période 2018-2020 ;

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux – Environnement », « Politique culturelle – Sportive – Petite enfance » et « Politique éducative scolaire et associative » du 23 mai 2019 ;

Vu le rapport présenté en séance le 3 juin 2019 relatif à l'avenant n°1 à la convention de partenariat 2018-2020 du Pacte de Solidarité Territoriale ;

Après avoir délibéré et à la majorité (1 opposition : M. Patrick Jardinot) ;

DÉCIDE

Article 1 : de valider l'avenant n°1 de la convention de partenariat du Pacte de Solidarité Territoriale entre le Département de La Réunion, la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale de Le Port pour la période 2018-2020.

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la convention et les documents correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

OLIVIER HOARAU